



**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



07157238

Déposé au greffe du tribunal
de commerce de Dinant

le 18 OCT. 2007

Greffier

Le greffier en chef,

Dénomination : **Etablissements PIERARD FRERES**

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**

Siège : **Rue du Parc Industriel d'Achêne, 18 à 5590 Achêne**

N° d'entreprise : **0414117249**

Objet de l'acte : Extrait du P.V. de l'A.G. du 28 septembre 2007 - Démission et nomination de gérants et pouvoirs.

" Monsieur Henri Pierard fait part de sa décision de démissionner de sa qualité de gérant pour prendre sa pension légale avec effet au 1^{er} octobre 2007.

L'assemblée, à l'unanimité accepte la démission de Monsieur Henri Pierard en tant que gérant et le remercie pour l'exercice de son mandat et lui donne décharge pour l'année 2007.

Conformément à l'article 15 des statuts, l'Assemblée Générale fixe le nombre de gérants à trois et désigne Monsieur Benoît Pierard, Madame Véronique Pierard et Monsieur Franck Pierard en qualité de gérants de la société pour une durée illimitée et ce à partir du 1er Octobre 2007.

Comme le stipule l'article 15 des statuts, chacun des gérants étant chargé de la gestion journalière, la seule signature de l'un d'eux suffira pour tout acte de gestion.

Il est toutefois expressément stipulé que tous les actes de dispositions, tous emprunts, tous achats, ventes, échange d'immeubles, de fonds de commerce, de gros matériel, toutes constitutions d'hypothèques sur les immeubles sociaux, tous nantissements, la fondation de toute société, tous apports à des sociétés constituées ou à constituer ne pouvant être réalisés que sur la signature conjointe des trois gérants, les engagements contractés par un gérant au mépris de la présente clause sont nuls de plein droit et la société pourra réclamer des dommages et intérêts.

Le mandat des gérants sera rémunéré.

Les gérants ainsi désignés déclarent accepter le mandat aux conditions fixées par l'assemblée générale.

PIERARD Benoît, gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/10/2007 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B.

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature